

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - work - Fatherland

CENTER REGION

MBAM AND INOUBOU DIVISION

NDIKINIMEKI COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 10 /AONO/C-NDIKI/CIPM/2025 26 MARS 2025

POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
L'HOTEL DE VILLE DE NDIKINIMEKI, DANS LA COMMUNE DE
NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU,
REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDEVEL,
EXERCICES 2025.

Le Maire de la commune de Ndikiniméki, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence pour le compte de la république du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

1. Objet de l'Appel d'Offres :

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation de l'hôtel de ville de Ndikiniméki, dans la Commune de Ndikiniméki, le Département du Mbam et Inoubou.

2. Allotissement :

Les travaux sont repartis en un lot suivant les itinéraires ci - après :

Tronçons	Commune traversée	Code de la Route	Année	Budget Provisionnel TTC	Délai (mois)
Réhabilitation de l'hôtel de ville de Ndikiniméki	NDIKINIMEKI		2025	35 000 000	03
TOTAL					35 000 000

3. Consistance des travaux :

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires
- Maçonnerie-Etenchiété
- Charpente- Couverture
- Menuiserie métallique
- Menuiserie bois
- Plomberie- sanitaire
- Electricité
- Peinture et revêtement
- Equipements.

4. Participation et origine :

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

5. Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du MINDEVEL, à travers le BIP exercices 2025. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : **Trente Cinq Millions (35 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.**

6. Délai d'exécution :

Le délai global d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

7. Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune de Ndikiniméki.

8. Cautionnement provisoire (garantie de soumission) :

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou les compagnies d'assurance établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

N° du lot	Montant de la caution en FCFA
Unique	Sept cent mille (700 000) francs CFA

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de Ndikiniméki.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Ndikiniméki i, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **50 000(Cinquante mille) Francs CFA.**

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

11. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

12. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Ndikiniméki , au plus tard le **06/05/2025..** à **12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 10 /AONO/C-NDIKI/CIPM/2025 26 MARS 2025
POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOTAL DE
VILLE DE NDIKINIMEKI DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT
DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- MINDDEVEL, EXERCICES 2025.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

13. Recevabilité des offres :

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

14. Ouverture des plis :

L'ouverture des offres aura lieu le **06/05/2025..** à **13 heures précises**, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à la Mairie de Ndikiniméki.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

15. Principaux critères d'évaluation des offres :

15-1- : Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note des critères valides inférieure à 70% ;

- Absence de l'original de la quittance d'achat du DAO 48h après l'ouverture des plis;
- absence ou non-conformité d'une pièce Administrative autre que la caution de soumission 48h après l'ouverture des plis;
- absence ou non-conformité d'une pièce Administrative autre que la caution de soumission 48h après l'ouverture des plis;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) 48 h après l'ouverture des plis;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ;
- Offre financière incomplète ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.

15-2 : Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur;
2. la présentation de la soumission ;
3. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant TTC du marché.
4. les références de l'Entreprise ;
5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
6. l'expérience du personnel d'encadrement ;
7. la méthodologie.
8. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;
9. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page

N.B: 1/- Les copies de diplômes du personnel d'encadrement devront être certifiées par une autorité compétente ainsi que les cartes grises du matériel roulant

2/- l'Attestation de visite de site doit revêtir la signature du Chef Service du Marché

3/- le Rapport de visite de site est signé sur l'honneur

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Attribution du marché :

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au 'Dossier d'Appel d'Offres et qui

dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Ndikiniméki

. L'Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent appel d'offres

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.

Ndikiniméki, le 26 MARS 2025

**Le Maire de la Commune de
Ndikiniméki
(Autorité Contractante)**

Ampliations:

- MINMAP/DGMI (pour information) ;
- ARMP/CE (pour publication dans le JDM)
- PREFET/ MI (pour information et affichage) ;
- PRESIDENT/CIPM (pour information)
- DDMAP/ MI (pour affichage) / ARCHIVES
- CRTV (pour diffusion)
- AFFICHAGE



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU

COMMUNE DE NDIKINIMÉKI

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-work-Fatherland

CENTER REGION

MBAM AND INOUBOU DIVISION

NDIKINIMÉKI COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 10 /ICMI/SIGAM/NDIKI-CON/2025

OF 2.6.MARS.2025 FOR THE EXECUTION WORKS OF REHABILITATION NDIKINIMEKI COUNCIL, MBAM AND INOUBOU DIVISION, CENTER REGION.

FINANCE: PUBLIC INVESTMENT BUDGET-MINDEVEL, EXERCISE 2025.

1-Object:

The Mayor of Ndiakiniméki Council, Contracting Authority launches for the execution works of REHABILITATION NDIKINIMEKI COUNCIL, MBAM ET INOUBOU DIVISION, CENTER REGION, exercise 2025.

The amount of the budget is (35 000 000) Francs cfa TTC.

2. Allotissement :

The works are apportioned on lot follow les itinerary:

Tronçons	Community traversed	Code of Road	Year	Budget Provisionnel TTC	Delay (month)
REHABILITATION NDIKINIMEKI COUNCIL	NDIKINIMEKI		2025	35 000 000	03
TOTAL				35 000 000	03

3- Scope Of Works

The works involve the following tasks inter alia:

- Preparatory works;
 - Maçonnerie-Etenchiété
 - Charpente- Couverture
 - Menuiserie métallique
 - Menuiserie bois
 - Plomberie- sanitaire
 - Electricité
 - Peinture et revêtement
 - Equipements.

4-Eligibility

The involvement in this invitation to tender is open with equal conditions to Cameroon-Law related firms and companies experienced in Building and Civil Engineering.

By this invitation to tender, interested companies are called upon to provide authentic information, which will be useful for the choice of those that can meet the needs of the required service after an in-depth and objective appraisal of their application files.

5-Finance

As far as works are concerned allocated in this contract by The Public Investment Budget of the, EXERCISE 2025. **(35 000 000) Francs cfa TTC.**

6-Tender File Consultation

The tender file may be consulted upon publication of this notification, during working hours, at The Ndikinimeki Council

7-Tender file acquisition

The tender file may be acquired at the Ndikiniméki council upon publication of this invitation to tender and presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable sum of CFA F **(50,000)** at Ndikiniméki municipality account. This amount represents the file's purchase fee. **Upon submission, each tenderer must register his/her complete address: post box, telephone, fax & email.**

8-Tenders presentation

The documents include in the tender application must be classified in three different envelopes which must be sealed later. The following framework must be taken into consideration:

- Envelope A must contain the administrative documents;
- Envelope B must contain the technical proposal;
- Envelope C must contain the financial allocation.

The above-mentioned tenders presented as such will be inserted in a simple envelope bearing only the main tender references. This one must also be closed and sealed for confidentiality. The different documents of each tender should be numbered in accordance with the tender file order and separated by some interpolated sheets of the same color.

9-Tenders submission

Seven copies of each tender application written either in English or in French; **viz one (01) original** document and **six (06) copies** labeled as such, in accordance with the invitation to tender should be submitted in a sealed envelope against a receipt at the Ndikiniméki Council, latest at **12.00 am (local time).** *06/05/2025*

They should bear the following:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°10/ICMI/SIGAM/NDIKI-CON/2025

OF 26 MARS 2025 FOR THE EXECUTION WORKS OF REHABILITATION NDIKINIMEKI COUNCIL,

MBAM AND INOUBOU DIVISION, CENTER REGION.

FINANCE: PUBLIC INVESTMENT BUDGET MINDEVEL, - EXERCISE 2025.

DISCLOSE ONLY DURING THE EVALUATION SESSION OF TENDER APPLICATIONS"

NB: Beyond the submission's deadline any tender will no longer be received.

10-Tenders compliance

Each applicant will include in his administrative file a deposit (in compliance with the model attached) issued by a first-class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and whose list features in Document 12 of the tender file, and valid for **thirty (30) days** with effect from the tender- validity deadline. The deposit's amount stands at on **(360 000) CFA F.**

Lest they be rejected, should compulsory be submitted only the originals and copies of the other required administrative documents (valid) certified by either the issuing service or an administrative authority in keeping with the requirements of the special tender regulation.

They must date less than three **(03) months** and valid on the day of the tender disclosure.

11-Tenders disclosure

Tenders disclosure will be done in one stage on **16/05/2023** at **13.00 pm** prompt at the meeting Hall of the Ndikiniméki Council in the presence of the applicants. Only tenderers may attend the opening session or have themselves represented by a duly person of their choice (even in case of joint venture) having a sound knowledge of their file.

12- Application deadline

Tender applicants will have **twenty (20) days** to apply upon publication of this notification.

13-Time frame

The execution deadline sets by the Project Owner is **three (03) months**. This period includes the Rainy seasons, weather and some other factors with effect from the day of works' notification; signing's date of the contract.

14- Fundamental eliminatory criteria:

- absence of a bid bond;
- False statement or counterfeit documents;
- Note of valid criteria bottom 70%;
- Absence of original quittance buy of DAO 48 h after tenders disclosure;
- Absence or non-conformity of Administrative piece other than a bid bond 48 h after tenders disclosure;
- Absence or non-conformable one Administrative piece another that bid bond 48h after tenders disclosure;
- Absence of buy power of mandatement signed by premonitory parties in case of group 48 h after tenders disclosure.
- Omission of a quantified unit price.
- Financial tender incomplete.

15- Fundamental qualification criteria:

The essential criteria will be evaluated in a binary manner (Yes or no). So, 70% essential criteria drawn from the headings below in the tender document will be retained for the evaluation of the technical offer.

1. the site visit report signs on honour;
2. submission of the tender;

3. Access to a line of credit or other financial resources. (minimum equal thru 50%) of amount TTC.
4. Company references;
5. availability of essential materials and essential equipment;
6. the experience of management staff;
7. methodology.
8. the CCTP paragraphs at each page, signs and dated at the last page ;
9. the CCAP complet paragraphs at each page, signs and dated at the last page

Only bids that have obtained a technical score of at 70% will be retained.

The contract will be awarded to the tenderer whose technically qualified offer will be financially least discretionary.

Any offer not presented in three (03) volumes will be purely and simply rejected; the same is true for any offer not in accordance with the particular rules of this invitation to tender.

16-Duration of validity of the tender:

Bidders will remain bound by their bid for a period of ninety (90) days, from the deadline fixed for submission of bids.

17- Signature of the letter-order:

At the end of the examination from tenders, of the proposal for the selection of the tenderer by the internal public contracts award Commission of Ndiakiniméki municipality and of the final choice of the provider by the contracting authority, the letter – order is subscribed by the contractor and signed by the contracting authority.

18- Complementary Information

Additional information can be obtained from Ndiakiniméki municipality.

NB: "FOR ANY ACT OF CORRUPTION, TO BE SO KIND AS TO CALL OR SEND A SMS TO THE CONAC WITH THE NUMBER 1517.

Ndiakiniméki, the **2.6.MARS.2025**

The Mayor of Ndiakiniméki Council

(Contracting Authority)

Copy:

- MINMAP/DGMI (for information) ;
- ARMP/CE (for publication and the JDM)
- PREFET/ MI (for information and display) ;
- PRESIDENT/CIPM (pour information)
- DDMAP/ MI (for display) / ARCHIVES
- CRTV (pour diffusion)



Patrice Bessoubel
Maire